



Desolidarisation des credits

Par **maeva59247**, le **30/06/2011** à **08:34**

bjr, voila mon ex ma demander de quitter domicile le 05/12 avec ma fille de 8 ans == mr a refais deja sa vie
mr a vendu sa maison dont il a heritee a 118000e en avril (attend de passer chez notaire pr toucher fonds en juillet)
mr a racheter maison a 250000e avec nvelle compagne == il habite depuis juin dedans == nous avons credit en commun credit fenetre et toiture pr la maison 16000e et un credit gemoney bank 22000e pr voiture de mr dont sa nvelle compagne a recuperer et un credit voiture pr ma voiture dont il reste 7000e
mr rembourse en tt 450e par mois pr credit toiture et ge money bank et moi 190e par mois pr ma voiture == on c t mis daccord sur partage credit et mr setait engage a solder les 2 autres en juillet suite vente maison .. aujourdui mr veut plus les solder et veut rester engager avec moi pdt 10 ans car les bqe veulent pas me desolidariser .. q faire ??? sachant q nous somme passer devant jaf le 07/06 et q il setait engager devant juge a reprendre credit ...jai un logement a reprendre je gagne 1170e par mois , jai deja ma fille a charge et mr me verse 100e de pension par mois car on c t mis daccord devant juge pr le montant car mr reprenais creditje dors plus des nuits telement q g peur si mr paie pas credit q jarrive pas a assumer mon loyer a venir .. je travaille pr un huissier et je c ce q je risque si mr ne paie pas merci